



Installation non conforme évacuation chaudière

Par **bourkin**, le **17/04/2009** à **19:11**

Bonjour,

Mon voisin a fait installer il y a 6 mois, une chaudière dans sa maison et a fait placer la ventouse d'évacuation des gaz et de prise d'air dans l'impasse qui mène à mon logement, occasionnant un bruit infernal et continu et des odeurs de gaz brûlé. J'ai envoyé un recommandé de plainte à ce voisin, mais qui n'a rien fait.

Dois-je attaquer en justice le voisin, ou l'installateur qui a posé l'évacuation de chaudière à gaz, que puis je faire ? Est-ce la Mairie du village qui doit intervenir, auprès de qui je dois porter plainte?

Avec mes remerciements

Jean Bourgeais